

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI
(UGP-PRCCB)

DON IDA N°: V 4870-BI

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N° : PRCCB-IDA-PPAV4870-BI/401299/CS/INDV/2023

« RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) EN CHARGE DE REALISER UNE EVALUATION SOCIALE AVEC UNE PERSPECTIVE DE GENRE POUR LE PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB) »

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu une avance de la part de la Banque Mondiale/Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût de préparation du Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB) et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour les paiements au titre du contrat suivant : « Services de Consultant Individuel pour une évaluation sociale avec une perspective genre dans la zone du PRCCB ».

Les prestations à fournir, **pour un temps d'occupation de trente (30) homme/jour** sont détaillées dans les termes de Référence (TDR) qui peuvent être consultés/retirés aux bureaux de l'UGP-PRCCB à l'adresse ci-dessous ou peuvent être obtenus par courrier électronique sur demande.

L'Unité de Gestion du PRCCB (UGP-PRCCB), Responsable de la coordination et de la mise en œuvre des activités de préparation du projet invite les candidat (e) s intéressé (e) s et éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans les TDR.

Les candidat (e)s doivent fournir des informations, **avec des documents de preuve à l'appui**, démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

Les critères pour la sélection du Consultant individuel à qui sera confiée la mission sont les suivants :

- ✓ **Avoir un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans en sciences sociales, économique, développement rural, Sociologie, droits humains ou domaines connexes ;**
- ✓ **Avoir des formations spécifiques en lien avec l'approche Genre et développement ; Violence Basée sur le Genre/ Exploitations, Abus Sexuels et Harcèlement Sexuel.**
- ✓ **Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'évaluations sociales avec une perspective de genre, de participation communautaire et de processus de consultation ;**
- ✓ **Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires pour le compte des projets sous financement de bailleurs de fonds multilatéraux comme la Banque mondiale, la BAD, l'UE ; le système des NU, etc**

M

Il est porté à l'attention des Consultant (e)s intéressé (e)s les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de Septembre 2023 relatifs aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Le/La Consultant (e) à qui sera confié la mission sera sélectionné (e) suivant la méthode de **Sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte**, tel que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés ci-haut cité et dans les TDR relatifs à cette mission.

Les Candidat (e)s intéressé(e)s peuvent obtenir les termes de référence de la mission et des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : **de 8 heures à 12 heures 00 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures00 minutes (heure locale, GMT+2) du lundi au vendredi.**

Les manifestations d'intérêt écrites obligatoirement en langue française et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant individuel en charge d'une évaluation sociale avec perspective genre dans la zone d'action du PRCCB** » doivent être déposées, sous pli fermé, à l'adresse ci-dessous en 3 exemplaires (1 original et 2 copies) au plus tard le **21/10/2024 à 17 heures 00 (heures locales).**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Coordination Nationale de l'UGP-PRCCB

N°70, Avenue des Etats-Unis, Kigobe Sud, Bujumbura

E-mail: unc.prrpb@gmail.com avec copie obligatoire à okayitesi125@yahoo.fr,

simbadeo2gef@gmail.com et ategerimana@gmail.com

Coordonnatrice Nationale de l'UGP-PRCCB

Odette KAYITESI



REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB)

PPA N° : V 4870-BI

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL(LE) EN CHARGE DE REALISER UNE EVALUATION SOCIALE AVEC UNE PERSPECTIVE DE GENRE POUR LE PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB).

I. Le projet et ses composantes

La République du Burundi (ci-après « le Bénéficiaire ») envisage de mettre en œuvre le Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (P180864) (PRCCB) avec l'appui de la Banque mondiale. Ce projet s'aligne au double objectif du Groupe de la Banque mondiale de mettre fin à l'extrême pauvreté et de stimuler une prospérité partagée. Le PRCCB va permettre d'intensifier la gestion des paysages et de renforcer la résilience des moyens de subsistances des communautés menacées par l'intensification des risques liés au climat et à la dégradation des sols dans l'ensemble du Burundi.

Il aidera en outre le Gouvernement du Burundi à renforcer sa capacité à anticiper, surveiller et à agir sur l'intensification des risques liés au changement climatique et à la dégradation des sols, tout en améliorant les moyens de subsistance des personnes vulnérables.

Le projet comprend cinq composantes :

Composante1 : Environnement favorable à la résilience climatique

Les activités de ce volet amélioreront, les politiques, les réglementations, les procédures administratives et les capacités institutionnelles. Elles permettront une approche globale de la gouvernance climatique et foncière et une collaboration intersectorielle entre les principales parties prenantes : Agences gouvernementales nationales, gouvernements locaux, société civile, universités, entreprises, coopératives agricoles, écoles et ménages y compris les groupes socialement marginalisés et défavorisés.

h

Composante 2 : Gestion durable des paysages

Cette composante financera l'intensification des activités de gestion durable des paysages au niveau des bassins versants (terrassement, reboisement, systèmes d'irrigation adaptés localement et gérés par les agriculteurs y compris la gestion des versants vulnérables et à risque dans les zones protégées.

Composante 3 : Soutien à la résilience des moyens de subsistance des communautés

La composante investira dans les activités visant à accroître la résilience des moyens de subsistance des communautés ciblées par le projet. Il s'agira des activités pour préparer et intégrer les plans d'actions sur le changement climatique dans les Plans de développement communaux, soutenir les moyens de subsistances résistants au climat pour les communautés les plus vulnérables au climat, et améliorer la sécurité foncière par la certification des terres dans chaque colline ciblée ? etc.

Dans toutes les composantes, le projet donnera priorité à l'équité, l'inclusion et à la cohésion sociale qui sont des ingrédients essentiels de la résilience à long terme face à la fragilité multirisques observée dans les collines du Burundi. Le projet mettra l'accent sur le genre et l'inclusion sociale car les femmes représentent une part disproportionnée de la population dans les collines rurales.

Composante 4 : Appui à la mise en œuvre du projet

Les activités de la composante porteront sur la gestion et la coordination du projet, au suivi et à l'évaluation ainsi que la communication.

Composante 5 : Intervention d'urgence en cas d'imprévu

En cas d'urgence éligible, cette composante permettra d'utiliser des fonds non engagés, de la catégorie des dépenses non allouées et/ou permettra au gouvernement de demander à la Banque mondiale de réaffecter des financements provenant d'autres composantes du projet.

Afin de pouvoir améliorer la qualité de l'intervention, la prise en compte de la perspective genre s'avère nécessaire afin de répondre de façon efficace aux besoins et priorités différenciés des bénéficiaires. En effet, au Burundi, bien que « la problématique genre soit fortement liée aux spécificités socioéconomiques du pays, des tendances fortes peuvent être dégagées. Une grande majorité d'hommes et de femmes, surtout en milieu rural, se heurtent à de fortes difficultés pour avoir accès aux facteurs de développement. Mais souvent, les obstacles sont encore plus forts pour les femmes. Ainsi, tout en restant attentif à la nécessité de contribuer à une amélioration de la situation de tous, une analyse genre différenciée montre que les femmes ont un accès plus difficile aux facteurs de production, aux services de base – santé, école, eau potable etc. et sont fortement touchées par la pauvreté. La très faible participation des femmes à la prise de décisions en général (au niveau des ménages -des organisations et dans les instances publiques et de prise de décision) fait que parfois leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte dans la planification du développement.

Ainsi, afin de rendre l'intervention pertinente et efficace, l'UCP/PRCCB désire recruter un consultant individuel en charge de mener une « Evaluation sociale avec une perspective genre » dans la zone d'intervention du projet PRCCB.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 Objectif global

L'objectif global de la mission est de réaliser une « Evaluation sociale avec une perspective genre » dans le cadre du projet PRCCB afin de permettre une meilleure compréhension des impacts sociaux du projet, en mettant l'accent sur les questions de genre, et identifier les différences dans les besoins, les attentes et les impacts potentiels du projet sur les hommes et les femmes, ainsi que sur les différents groupes sociaux. Elle permettra donc lors de la planification et de l'exécution du projet PRCCB de placer le facteur humain, parties prenantes, groupes cibles, bénéficiaires visés ou autres personnes affectées au centre même des interventions de développement.

2.2 Objectif spécifiques.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sociale avec une perspective de genre sont :

- ✓ Comprendre comment les activités du projet vont/pourraient affecter positivement/négativement les différents groupes sociaux au niveau local en tenant compte de leur sexe, des différences en termes de relation de genre, d'âge, de statut socio-économique et de la vulnérabilité et ce, sur les différents aspects (économique, politique, social etc.) ;
- ✓ **Examiner la diversité sociale et genre** : Il s'agira d'identifier les différents groupes sociaux, dont les groupes considérés comme vulnérables dans le cadre du projet, d'analyser comment les populations dans les zones d'intervention du projet sont organisées en termes de rôles, responsabilités, et l'accès aux ressources et de s'interroger sur comment la diversité sociale et le genre affecte les opportunités d'efficacité de développement. (Qui fait quoi ? Qui accède à quoi ? Qui contrôle quoi ? Qui prend quelle décision ? Qui a besoin de quoi ?)
- ✓ **Examiner les normes, valeurs et comportements, en particulier ceux liés aux aspects de genre**, qui ont été institutionnalisés au sein des communautés, des organisations formelles ou informelles influençant ainsi les comportements à leur sein afin de comprendre le contexte socioculturel dans lequel le projet est mené. Ainsi, cet examen doit (i) analyser les règles/normes sociales de genre et comportements susceptibles d'induire des risques et impacts sociaux négatifs et rendre difficile l'atteinte des objectifs du projet, (ii) proposer des stratégies et actions pour les surmonter et (iii) dresser des indicateurs de suivi relatifs aux conditions essentielles pour atteindre les objectifs du projet.
- ✓ **Examiner les opportunités et conditions de la participation de toutes les parties prenantes, en particulier les femmes et les filles et les groupes considérés comme vulnérables, à la conception et à la mise en œuvre du projet ainsi qu'aux opportunités créées par le projet** : La participation se réfère au champ des possibilités des parties prenantes à influencer le développement en contribuant à la conception de projet, en influençant les choix publics, et en tenant les institutions publiques responsables des biens et services qu'elles sont appelées à fournir. La participation s'interroge aussi de savoir dans quelle mesure les groupes considérés comme

vulnérables sont susceptibles de bénéficier de des activités du projet. Ainsi, l'évaluation sociale analysera (i) à quel degré les groupes affectés par le projet peuvent participer aux opportunités créées par le projet et les modes de participation, (ii) dans quelle mesure les personnes affectés par le projet jouissent de ses bénéfices de manière équitable et (iii) aider à comprendre les formes locales et traditionnelles de participation et évaluer leur efficacité.

- ✓ **Examiner les défis et barrières éventuelles** pour que les populations accèdent aux opportunités créées par le projet. Les tensions ou les conflits sociaux entre groupes peuvent anéantir les objectifs d'un projet aussi assurément que la négligence de l'économie politique peut amener les parties prenantes puissantes à confisquer ou annuler les gains sociaux du Projet.
- ✓ **Identifier les mesures d'atténuation** appropriées pour les différents groupes sociaux y compris les personnes/groupes vulnérables afin de minimiser les effets négatifs et maximiser les avantages potentiels pour l'ensemble de la communauté ;

L'identification précoce et le suivi attentif de tels risques durant la mise en œuvre sont essentiels pour la réussite du projet.

L'analyse sociale examine ces risques et leur prise en compte par le projet pour atteindre ses objectifs de développement

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le/la consultant/e devra présenter une démarche méthodologique claire notamment la recherche documentaire, effectuer des visites de terrain et organiser des rencontres avec les principaux acteurs concernés. Pendant l'exécution de la mission, le/la consultant/e adoptera également une démarche participative. Cela consistera en l'organisation de consultations et d'entretien qui garantiront le dialogue et la participation de tous les acteurs et populations concernés. Pour ce faire, des consultations publiques/Focus group avec les parties prenantes dont les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés et les populations susceptibles d'être affectées, ainsi que l'information fournie à ces populations et autres devront être organisées par le consultant et être retranscrits dans le rapport de l'Evaluation sociale. Les consultations spécifiques et entretiens individualisés avec différents groupes particuliers/marginalisés dont les femmes, les jeunes les Batwa, handicapés, albinos, déplacés etc. vont être menées par un Expert en Genre et développement afin d'offrir un cadre d'échange confidentiel et libre à ces derniers. Le/la consultant/e proposera également des actions pour améliorer les conditions sociales dans les zones d'intervention du projet, surtout en direction des groupes dits pauvres et vulnérables.

De manière concrète, le/la consultant/e se servira des méthodes suivantes :

- ✓ Revue des documents du projet notamment la Note conceptuelle ;
- ✓ Revue de la littérature et des informations existantes sur les zones d'intervention et les populations bénéficiaires ;
- ✓ Entretiens avec informateurs clés, tels que les autorités locales, les ONG œuvrant dans la zone d'intervention et dans le secteur ciblé par le projet, les organisations des femmes, et celles pour la

h

défense des droits des enfants, les membres des organisations communautaires de base ainsi que les bénéficiaires, communautés dans les zones d'intervention, PAPs, etc.

- ✓ Consultations avec parties prenantes du projet, y compris les femmes, les filles et les couches plus vulnérables de la communauté.

Notes : Les discussions/consultations avec les femmes et les filles ne devront pas porter directement sur les expériences individuelles en matière de VBG ou essayer d'identifier ou interviewer des survivant(e)s. Elles doivent plutôt être axées sur la nécessité de comprendre l'expérience des femmes et des filles dans les communautés riveraines y compris les femmes PA, notamment leurs préoccupations relatives à leur bien-être, leur santé et leur sécurité, et aux impacts potentiels de la mise en œuvre du projet. Si des consultations doivent être menées auprès des mineurs, elles doivent l'être par une personne ayant reçu une formation en la matière et ayant une compréhension approfondie de la culture et des coutumes locales. Si des consultations seront réalisées auprès des femmes/filles PA des mesures spécifiques doivent être respectées : modératrices femmes PA, dans leur langue, lieu sécurisé, etc.,

Avant de commencer les consultations, les équipes devront être bien préparées à mener ces consultations dans des espaces sûrs et confidentiels avec des facilitatrices et disposer d'informations sur les services de soutien aux survivant(e)s existants au sein de la communauté, de sorte que toute personne qui évoque des expériences personnelles de VBG puisse être orientée immédiatement.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

- ✓ Un rapport de démarrage faisant ressortir essentiellement l'approche méthodologique détaillée et claire pour mener à bien le travail, les outils de collecte d'informations (Guide d'entretien/questionnaire), le chronogramme détaillé d'activités relatives à la mission ;
- ✓ Un rapport provisoire intégrant les observations de l'UGP ;
- ✓ Un rapport final tenant en considération tous les commentaires de l'UGP et de la Banque mondiale présenté sous format « hard copy » en 2 exemplaires en couleur et une version « électronique en Word et PD ».

V. CALENDRIER ET DUREE DE LA CONSULTANCE

L'étude sera conduite sous la supervision de l'Unité de Préparation du PRCCB via la Spécialiste Genre et Inclusion Sociale. Le temps d'occupation pour la mission est estimé à trente (30) homme/jours et la durée du contrat ne devra pas dépasser quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

VI. MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités de paiements sont les suivantes :

- 1) Une avance de 20% du prix du contrat moyennant une garantie bancaire de remboursement de cette avance d'un montant équivalent
- 2) 60 % du prix du contrat après remise et approbation du rapport provisoire
- 3) 40% du prix du contrat après remise et approbation du rapport final par le projet et/ou la Banque Mondiale

NB : Les modalités de paiement pourront être négociées avec le Consultant retenu pour la réalisation de la mission.

4

VII. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

Le/La Consultant(e) sera supervisé par l'UPP a qui il/elle soumettra tous les documents. Le/La Consultant(e) assurera la gestion globale de tous les aspects des travaux / services et garantira des procédures internes de contrôle et d'assurance qualité pendant l'exécution du Contrat.

L'UPP-PRCCB fournira au/à la Consultant(e) tous les documents disponibles qui faciliteront l'exécution de la mission.

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

Le/La Consultant (e) sera un consultant individuel et aura les qualifications suivantes :

- ✓ Avoir au moins un diplôme universitaire de niveau BAC+5 en sciences sociales, économiques, développement rural, Sociologie, droits humains ou domaines connexes ;
- ✓ Au moins cinq (05) années d'expériences confirmées dans le domaine d'évaluations sociales avec une perspective genre ;
- ✓ Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires pour le compte des projets sous financement de bailleurs de fonds multilatéraux comme la Banque mondiale, la BAD, l'UE ; le système des NU, etc.
- ✓ Une connaissance des problématiques liées au genre et aux violences basées sur le genre y compris les EAS/HS au niveau du Burundi ;
- ✓ Capacité avérée à mener des entretiens et de consultations publiques avec un éventail de parties prenantes y compris les groupes de femmes/filles et les groupes vulnérables, solides compétences analytiques et de production des rapports ;
- ✓ Disposer d'une expérience et des connaissances pratiques avérées/reconnues des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale constitue un atout ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique ;
- ✓ Très bonne expression orale et écrite en français et en Kirundi ;

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

IX. CONTENU DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

Les candidats intéressés par cet appel à manifestation d'intérêt sont invités à postuler en présentant leur dossier comprenant :

- Un CV du/de la consultant (e) préparé suivant le modèle en annexe et dûment signé avec les références pertinentes à la mission,
- Trois (03) contacts de référence (noms, titres, N° de téléphone, et adresses email)
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, des certificats et tout autre document attestant l'expérience du/de la consultant (e)

7

X. CRITERES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

L'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt sera faite suivant les critères de sélection suivants :

N°	Critères	Cotation	Observations
1	Formation académique BAC+5 ans en sciences sociales, économique, développement rural, Sociologie, droits humains ou domaines connexes	15	Preuve requise
2	Formations spécifiques en lien avec l'approche Genre et développement ; Violence Basée sur le Genre/ Exploitations, Abus Sexuels et Harcèlement Sexuel	10	Preuve requise
3	Expériences d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'évaluations sociales avec une perspective de genre, de participation communautaire et de processus de consultation (analysé sur base du CV)	40	Preuve requise
4	Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires pour le compte des projets sous financement de bailleurs de fonds multilatéraux comme la Banque mondiale, la BAD, l'UE ; le système des NU, etc.	35	Preuve requise
	TOTAL	100	

XI. SÉLECTION DES CANDIDATS

La sélection du candidat sera faite suivant méthode de sélection des Consultants individuels conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant un Financement de Projet d'Investissement (FPI), édition de septembre 2023.

h

ANNEXE : Modèle du CV

CURRICULUM VITAE (CV)

Nom du Consultant :	[Insérer le nom complet]
Date de naissance :	[jour/mois/année]
Nationalité/Pays de résidence	
Nombre d'années d'expérience générale	

Etudes : [Résumer les études universitaires et autres études spécialisées suivies, en indiquant le nom de l'école ou université, les années d'étude et les diplômes obtenus]

Expérience professionnelle pertinente à la mission : [Dresser la liste des emplois exercés depuis la fin des études, dans un ordre chronologique inverse, en commençant par le poste actuel ; pour chacun, indiquer les dates, le nom de l'employeur, le titre professionnel de l'employé/consultant et le lieu de travail ; pour les emplois des dix dernières années, préciser en outre le type de travail effectué et fournir, le cas échéant, les noms des clients à titre de références. Les emplois tenus qui sont sans rapport avec la mission peuvent être omis.]

Période	Nom de l'employeur, titre professionnel/poste tenu. Renseignements sur contact pour références	Pays	Sommaire des activités réalisées, en rapport avec la présente mission
[Par ex. Mai 2011-présent]	[Par ex. Ministère de, conseiller/consultant pour... Pour obtenir références : Tél...../courriel..... ; M. Bbbbbb, Directeur]		

Affiliation à des associations professionnelles et publications réalisées :

Langues pratiquées (indiquer uniquement les langues dans lesquelles vous pouvez travailler) :

7

Compétences/qualifications pour la mission :

Missions similaires déjà réalisées par le Consultant	Référence à des missions antérieures illustrant la capacité du Consultant à réaliser la mission qui lui sera attribuée
<i>Liste des missions similaires déjà réalisées</i>	<i>Détails des livrables contractuels remis et validés par le client</i>

Renseignements pour contacter le Consultant :

(Courriel _____ , téléphone _____)

Certification :

Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit de manière correcte, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission lorsque cela sera nécessaire, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou mon renvoi par le Client, et/ou des sanctions par la Banque.

[Jour/mois/année]

Nom du Consultant

Signature

Date

57